RCS : SOISSONS
Code greffe : 0203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00124
Numéro SIREN : 453 667 859
Nom ou dénomination : ABC 3D

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2024 sous le numéro de dépôt 94

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
SOISSONS

76 rue Saint-Martin
02200 SOISSONS
Tél : 03 23 53 04 82
contact@greffe-tc-soissons.fr

ABC 3D
19 R DE LA CRISE
02210 LAUNOY

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : ABC 3D

Numéro RCS : 453 667 859
Numéro Gestion : 2004B00124

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : 19 R DE LA CRISE
02210 LAUNOY

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2022
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 15/01/2024
Sous le numéro : 94

Délivré à Soissons le 19 janvier 2024

Le Greffier,

Alexandre RIERA

--

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
M RIZZI ANTOINE 19 RUE DE LA CRISE 02210 LAUNOY FRANCE N° d'adhérent : 20122220192727	Pour le compte de : SARL ABC 3D 19 RUE DE LA CRISE 02210 LAUNOY N° SIREN : 453 667 859 Période déclarée : Année 2022 Date limite de dépôt : 18/05/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 *(applicable à compter du 31/12/2022)*
Annexe N° 2065-BIS *(applicable à compter du 31/12/2022)*
Annexe N° 2033-A *(applicable à compter du 31/12/2022)*
Annexe N° 2033-B *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2033-C *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2033-D *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2033-E *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2033-F *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2033-G *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2059-H *(applicable à compter du 31/12/2017)*
Annexe N° 2059-I *(applicable à compter du 31/12/2017)*
Annexe N° 2069-RCI *(applicable à compter du 31/12/2022)*

certifié conforme
l'associée F. VALDEZ

F. Valdez

certifié conforme
le Dirigeant.
Antoine Rizzi

FV A.R

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065
(Applicable à compter du 31/12/2022)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Numéro, type et nom de voie	**19 RUE DE LA CRISE**		
Code postal	**02210**	Ville	**LAUNOY**
		Pays	**FRANCE**

B - ACTIVITÉS

DERATISATION DESINSECTISATION DESINFECTION NETTOYAGE VENTE PRODUITS

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

Bénéfice imposable au taux normal	Bénéfice imposable à 15%	**19 900**	Déficit *(report du 2033-B)*

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	**Oui**
Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé	**SAGE**

AUTRES INFORMATIONS

S'agit-il d'un comptable salarié (S) ou indépendant (I)	**S**

FV AR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS
(Applicable à compter du 31/12/2022)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

J - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

1	Titre	MONSIEUR	Nom, Prénom	RIZZI ANTOINE
	Qualité			GERANT
	Numéro, type et nom de voie	18 RUE DE LA CRISE		
	Code postal	02210	Ville	LAUNOY
	Pays	FRANCE		
2	Titre	MADAME	Nom, Prénom	VOLDEZ FRANCOISE
	Qualité			ASSOCIEE
	Numéro, type et nom de voie	17 RUE DE LA CRISE		
	Code postal	02210	Ville	LAUNOY
	Pays	FRANCE		

1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	400	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2022
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	50 413		
2	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	100	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2022
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	0		

L - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Montant brut des salaires *(hors apprentis et handicapés)*	1 585

FV AR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A
(Applicable à compter du 31/12/2022)

Bilan simplifié

A - ACTIF

1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	**83 187**	**83 187**	**0**
Immobilisations financières *(1)*	**3 000**		**3 000**
TOTAL I *(5)*	**86 187**	**83 187**	**3 000**
2 - Actif circulant			
Créances *(2)* clients et comptes rattachés	**54 730**		**54 730**
Créances autres *(3)*	**21 197**		**21 197**
Disponibilités	**68 452**		**68 452**
TOTAL II	**144 379**		**144 379**
TOTAL GENERAL (I + II)	**230 566**	**83 187**	**147 379**

B - PASSIF

1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	**5 000**
Report à nouveau	**67 147**
Résultat de l'exercice	**19 900**
TOTAL I	**92 047**
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées *(4)*	**20 000**
Fournisseurs et comptes rattachés *(4)*	**3 592**
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) *(4)*	**31 738**
TOTAL III	**55 330**
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**147 377**

RENVOIS

(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs **5 982**

(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice

RV AVL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	**888**
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	**134 965**
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	**135 853**
Achats de marchandises *(y compris droits de douane)*			**9 774**
Autres charges externes			**30 754**
Impôts, taxes et versements assimilés			**1 436**
Rémunérations du personnel			**51 997**
Charges sociales			**15 854**
		Total des charges d'exploitation (II)	**109 815**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**26 038**
Produits et charges divers	Charges exceptionnelles (VI)		**3 069**
	Impôts sur les bénéfices (VII)		**3 069**
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			**19 900**

B - RÉSULTAT FISCAL

	19 900
	19 900
	19 900

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

Immobilisations corporelles		
Installations techniques matériel et outillage industriels	**37 184**	**37 184**
Installations générales, agencements et aménagements divers	**1 849**	**1 849**
Matériel de transport	**41 077**	**41 077**
Immobilisations financières		
	3 076	**3 076**
TOTAL rubrique I	**83 186**	**83 186**

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations corporelles		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	**40 254**	**40 254**
Installations générales, agencements, aménagements divers	**1 849**	**1 849**
Matériel de transport	**41 077**	**41 077**
TOTAL rubrique II	**83 180**	**83 180**

FV AK

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

FV A.K

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	500

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR		
	Nom et prénom	RIZZI ANTOINE	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	400	Pourcentage de détention	80,00%
	Date de naissance	07/02/1967	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	92200	Commune de naissance	NEUILLY SUR SEINE
	Numéro, type et nom de voie	18 RUE DE LA CRISE		
	Code postal	02210	Ville	LAUNOY
	Pays	FRANCE		
2	Titre	MADAME		
	Nom et prénom	VOLDEZ FRANCOISE	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	20,00%
	Date de naissance	15/04/1952	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	75013	Commune de naissance	PARIS 13
	Numéro, type et nom de voie	17 RUE DE LA CRISE		
	Code postal	02210	Ville	LAUNOY
	Pays	FRANCE		

FV

A.R

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case. ☑

FV

A.R

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

FV

A.N

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

FV A.R

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RCI

(Applicable à compter du 31/12/2022)

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

Copie conforme à l'original

le gérant
Antoine Rizzi

Copie conforme à l'original.
L'associée
Françoise Valdez
F. Valdez

FV

A.R

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES ANNEE 2022

ASSEMBLEE POUR APPROBATION DES COMPTES 2022 et PROPOSITION ET RESOLUTION D'AFFECTATION

La SARL ABC 3D, au Capital de 5 000 euros (cinq mille), dont le siège social est sis 19, Rue de la Crise - 02210 LAUNOY, inscrite au Registre du Commerce et des Métiers sous le numéro SIREN : 453 667 859, RCS de SOISSONS

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés du 25 Mai 2023
L'an : deux mille vingt trois
Le Vingt cinq Mai
A Dix huit heures

Les associés de la société ABC 3D, SARL au capital de 5000 euros divisés en 500 parts sociales, dont le siège social est à 19, Rue de la Crise - 02210 LAUNOY, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par M. RIZZI Antoine, Gérant

Sont présents :

- **M. RIZZI Antoine, propriétaire de 400 parts sociales, numérotées de 01 à 400;**
- **Mme VOLDEZ Françoise, propriétaire de 100 parts sociales, numérotées de 401 à 500;**

Sont régulièrement représentés :

- **M. RIZZI Antoine, propriétaire de 400 parts sociales, numérotées de 01 à 400;**
- **Mme VOLDEZ Françoise, propriétaire de 100 parts sociales, numérotées de 401 à 500;**

Soit au total 02 associés présents ou représentés, totalisant 500 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : APPROBATION DES COMPTES 2022 et PROPOSITION ET RESOLUTION D'AFFECTATION

Le président et l'Associé disposent tous deux des documents suivants :

le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ainsi que l'inventaire

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

A.R FV

La somme importante constatée en fin d'année 2022 au débit du compte courant d'associé de Monsieur Antoine RIZZI a obligé de lui allouer une rémunération totale pour l'année 2022 de 50413.00 euros (cinquante mille quatre cent treize euros) avec son approbation entière afin de ramener un solde débiteur de son compte courant à la somme de 5 830.00 euros (cinq mille huit cent trente euros).

Madame Françoise VOLDEZ se permet de rappeler à Monsieur Antoine RIZZI, Gérant, qu'au 31 Décembre 2022 son compte courant d'associé était débiteur pour un montant de 5 830.00 euros (cinq mille huit cent trente euros), et que,. conformément à l'article L223-21 du code de commerce, il est strictement interdit à un gérant de se consentir un découvert. Monsieur Antoine RIZZI, ne communique toujours pas les documents en sa possession à Madame VOLDEZ afin que celle-ci puisse établir la facturation Clients en temps utile et ne transmet toujours pas les factures Fournisseurs qui doivent être passées en comptabilité, seuls les relevés bancaires permettent de passer les écritures comptables.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et, :

Décide à l'unanimité d'affecter le Résultat 2022 dans sa totalité soit la somme de 19 900.00 euros (dix neuf mille neuf cents euros) (bénéfice de l'exercice 2022) au crédit du compte "REPORT A NOUVEAU"

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le gérant **L'Associé,**

Antoine RIZZI **Françoise VOLDEZ**

F. Valdez

Copie conforme à l'original
le gérant
Antoine Rizzi

Copie conforme à l'original
L'Associée
Françoise Voldez
F. Valdez

A.R